

Lycées : Blanquer cède sur les E3C et l'enseignement hybride

7-8 minutes

Dans une lettre aux chefs d'établissement envoyée le 4 novembre au soir, Jean Michel Blanquer annonce à la fois la suppression pour cette année des E3C, un allègement des épreuves de spécialité conduisant à celui des programmes et la possibilité pour les lycées de passer en enseignement hybride. Cette décision est prise alors que de plus en plus d'enseignants et de parents se plaignent du nouveau protocole sanitaire et qu'une intersyndicale appelle à la grève pour le 10 novembre.

Suppression des E3C



Dans sa lettre aux chefs d'établissement, Jean Michel Blanquer annonce d'abord la suppression des "épreuves communes" (ex E3C) de première et terminale. "Les trois périodes d'évaluations communes prévues pour les classes de première et de

terminale seront annulées en cette année 2020-2021... La répartition des coefficients entre contrôle continu et épreuves terminales sera préservée : les 40% acquis dans le cadre du contrôle continu se fonderont sur les notes portées sur les bulletins trimestriels. La banque nationale de sujets demeurera ouverte : elle sera consultée avec profit par les professeurs qui y trouveront ainsi des exemples de sujets qu'ils pourraient utiliser en classe". Cela concerne l'histoire-géographie, les langues vivantes et la spécialité non poursuivie en terminale ainsi que les maths en voie technologique et l'enseignement scientifique en voie générale. Tout cela aussi bien en 1ère qu'en terminale.

Allègement des épreuves de spécialités

Les épreuves de spécialité, prévues en mars, sont maintenues. "J'ai demandé que, pour chacune de ces épreuves, soient proposés, au choix des élèves, deux sujets élaborés à partir des entrées prépondérantes des programmes. J'ai par ailleurs demandé que les documents de correction soient particulièrement développés et précis pour cette session, et qu'ils comportent des critères d'évaluation détaillés, afin que soit garantie une égalité de traitement des candidats". Il y aura donc des référentiels et des grilles d'évaluation bientôt disponibles. Le passage sur Pix de tous les élèves de terminale est annulé lui aussi pour cette année.

50% de présentiel en lycée

Enfin le ministre revient sur l'organisation des enseignements. Alors que depuis la rentrée les rectorats freinent la mise en place de l'enseignement hybride demandé par les enseignants pour diminuer les groupes d'élèves, le ministre annonce que chaque lycée pourra n'assurer que moitié des enseignements

en présentiel. " Il convient désormais que chaque lycée établisse un plan de continuité pédagogique, mis en œuvre jusqu'aux prochains congés scolaires, qui garantisse au moins 50% d'enseignement en présentiel pour chaque élève. Dans ce cadre, je souhaite qu'une attention particulière soit apportée aux lycées professionnels pour lesquels la mise en œuvre de l'enseignement à distance est rendue plus complexe. Un établissement avec une plus faible densité d'élèves peut ainsi parfaitement garder l'organisation actuelle dès lors qu'elle permet le respect du protocole sanitaire."

Le ministère n'impose pas de demi groupes et propose d'autres modes d'organisation. "Il importe que chaque élève soit présent en cours au moins la moitié du temps scolaire. Tous les élèves doivent travailler pendant la totalité du temps scolaire ordinaire, que ce soit en cours, en classes virtuelles ou en autonomie. La cohérence des organisations s'impose : tous les élèves d'un même niveau doivent adopter les mêmes modalités d'enseignements. Les modalités d'organisation sont laissées à votre appréciation : l'accueil en demi-groupes ; l'accueil par niveau dont les possibilités vous seront prochainement détaillées ; le travail à distance un ou deux jours par semaine". Et chaque lycée devra faire valider son organisation par le rectorat.

Pourquoi ce revirement ?

JM Blanquer justifie cette évolution subite dans sa lettre. Il évoque la volonté de maintenir le niveau d'exigence du bac, de laisser le plus de temps possible aux apprentissages. " Ces temps (des E3C) ainsi libérés permettront aux professeurs et aux personnels de direction de disposer de plus de temps pour aider et accompagner les élèves", dit-il. Le ministre veut aussi adapter les épreuves 'aux effets de la crise sanitaire sur les

acquis des élèves". De fait le choix de deux sujets pour les spécialités et d'une notation sur épreuves maison va réduire la pression sur les lycéens et leurs professeurs. Enfin c'est "l'aggravation de la crise sanitaire" qui l'amène à revenir sur l'enseignement 100% en présentiel mis en place à cette rentrée.

On croit moins JM BBlanquer quand il dit que la suppression des E3C est faite pour "garantir le caractère national du bac". A la place d'une épreuve locale mais cadrée, l'évaluation des disciplines correspondant aux E3C va être un vrai contrôle continu. La notation au bac va donc dépendre des établissements. Cela renforce le caractère local du diplôme et pas du tout son caractère national. Et comme ce sont des 2 premières années d'ecce nouveau bac, ce passage d'un diplôme national en un diplôme d'établissement est en train de s'installer. Ce qui ne déplaît pas à l'auteur de "l'Ecole de la vie" ou de "l'école de la confiance"...

Alors qu'est ce qui amène en réalité ces bouleversements ?

D'abord la situation sanitaire et le fait que l'extrême légèreté du protocole sanitaire est devenue publique grâce au mouvement des enseignants et maintenant des élèves. Toute la France a pu voir que les règles de distanciation ne sont pas respectées y compris dans les cantines où les jeunes n'ont plus de masque. Les propos ministériels devenaient de plus en plus incroyables.

A la ramasse

La seconde raison c'est la montée du mouvement enseignant et lycéen. Des incidents ont eu lieu encore aujourd'hui dans de nombreux établissements avec parfois des violences. La grève du 10 novembre, soutenue par une intersyndicale, semblait partie pour être une réussite. Les syndicats vont maintenant devoir réétudier leur position.

Pour l'opinion publique cette reculade est un soulagement sur le plan sanitaire. Mais c'est aussi un nouveau revirement succédant à tous ceux qui se sont imposés depuis 10 jours. Tout le monde constate que le ministre court après les événements et ne pilote rien. Il a imposé une organisation le 1er novembre qui est annulée le 5 dans les lycées. Il faut tout refaire à nouveau en concertation avec les enseignants pour trouver ce qui convient à chaque établissement. Rien n'est pour autant réglé dans les écoles et collèges où les conditions sanitaires ne sont pas meilleures. Faudra t'il ensuite y revoir l'organisation des enseignements ? La semaine a été perdue, des élèves tabassés, parce que JM Blanquer n'arrive plus à diriger son super ministère. C'est de plus en plus visible.

François Jarraud

[Sur le site du ministère](#)